

SEANCE DU 5 MARS 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 5 mars 2019 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ _ ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Une consultation en procédure adaptée a été organisée afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux de construction d'une halle de marché.

Le Conseil Municipal, au vu de l'analyse des offres, décide d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

- l'entreprise CASADEBAIG pour le lot n° 1 « Gros œuvre » pour un montant de 117 503,14 € H.T.,
- l'entreprise DL PYRENEES pour le lot n° 2 « Charpente métallique » pour un montant de 26 000,00 € H.T.
- l'entreprise PEES pour le lot n°3 « Charpente bois et couverture » pour un montant de 116 270,84 € HT,
- l'entreprise MAISON FITTE pour le lot n°4 « Serrurerie » pour un montant de 11 121,00 € HT,
- l'entreprise THERM' AIR pour le lot n°5 « Plomberie – sanitaire » pour un montant de 3 669,71 € HT ,
- l'entreprise NOVELEC pour le lot n°6 « Electricité » pour un montant de 31 436,97 € HT,
- l'entreprise DE LABORIE pour le lot n°7 « Peintures » pour un montant de 3 880,15 € HT,
- l'entreprise DESPAGNET pour le lot n°8 « VRD – Espaces verts » pour un montant de 116 949,60 € HT,
- l'entreprise COLAS pour le lot n°9 « Désamiantage – démolitions » pour un montant de 5 700,00 € HT.

Le montant total des travaux s'élève à **432 531,41 € HT**, soit 562 290,83 € TTC.

FORET COMMUNALE

Le Conseil Municipal vote le programme des travaux de l'ONF d'un montant de 4140 € HT pour les travaux sylvicoles et de 1890 € HT pour les travaux divers et sollicite une subvention du Conseil Régional et du Conseil Départemental, à hauteur de 264 €, une partie de ces travaux étant éligibles aux subventions.

EMPLOIS SAISONNIERS

Le Conseil Municipal décide la création de huit emplois saisonniers d'adjoint technique par période de 15 jours pour les mois de juin, juillet et août 2019.

Les critères de pré-sélection sont les suivants :

- . être âgé de 18 ans minimum au cours de l'année civile 2019,
- . être habitant de Bordes,
- . Priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas déjà effectué ce type d'emploi dans la commune.

Les candidatures recevables seront retenues par ordre d'arrivée à compter du 1^{er} janvier 2019.

QUESTIONS DIVERSES

TRAVAUX RD 937 (tranche ferme, du plateau jusqu'au carrefour de la rue du Bois) : Les travaux de réalisation du réseau pluvial seront terminés cette semaine. La pose des caniveaux se fera semaine prochaine. La réalisation des trottoirs en béton balayé devrait commencer dans 2 semaines. Les enrobés sont prévus pour la 1^{ère} semaine d'avril.